AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1192
FR0013153541-FS0409

26 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

MAISONS DU MONDE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 25 mai 2021, la société Teleios Capital Partners LLC (Baarerstrasse 12, 6300 Zug, Suisse) a informé l'Autorité des marchés financiers qu'au résultat de la cession, le 21 mai 2021, par le fonds Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd, dont elle assure la gestion, de 1 700 000 actions MAISONS DU MONDE au profit du fonds The Washington University, dont elle assure également la gestion, elle détient, pour le compte desdits fonds, 9 495 412 actions MAISONS DU MONDE représentant autant de droits de vote, soit 20,99% du capital et des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd	7 795 412	17,23
The Washington University	1 700 000	3,76
Teleios Capital Partners LLC	**9 495 412**	**20,99**

Au résultat de cette cession, (i) la société Teleios Capital Partners LLC, agissant pour le compte des fonds précités, n'a franchi aucun seuil et (ii) le fonds Teleios Global Opportunities Master Fund, Ltd a franchi individuellement en baisse, le 21 mai 2021, les seuils de 20% du capital et des droits de vote, de la société MAISONS DU MONDE.

[1] Sur la base d'un capital composé de 45 241 894 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.